



ABBAYEDEVILLERS

AMIS DE L'ABBAYE DE VILLERS

PROGRAMME DE L'ANNEE 2025

Chères Amies, chers Amis de l'Abbaye,

Pourquoi le transfert de la propriété des ruines de Villers intervenu en 2024 était-il si important ?

Le domaine archéologique de l'abbaye – c'est-à-dire le cœur des bâtiments monastiques proprement dits – appartenait à l'État belge depuis 1892. Il a été cédé l'an dernier à la Région wallonne – déjà propriétaire des bâtiments au sud et à l'ouest des ruines – avec une enveloppe destinée à des travaux de restauration déjà programmés.

Ainsi se clôt un long chapitre ouvert avec la signature en 1892 par Léopold II de l'arrêté d'expropriation des ruines de

l'abbaye, qui appartenait à des privés depuis la Révolution. L'Etat belge a investi dans d'importants chantiers de restauration jusqu'à la Première Guerre Mondiale, puis de façon éparse dans les années 1930 et enfin à nouveau entre 1984 et 2007.

C'est un travail de longue haleine qui a abouti le 4 juin 2024, avec le passage officiel de l'abbaye de l'Etat fédéral à la Région wallonne (Agence wallonne du Patrimoine – AWAP). Ce transfert n'est pas seulement la conséquence logique de la fédéralisation de la Belgique. C'est aussi la suite naturelle des efforts déjà menés depuis longtemps par la Région wallonne sur ses propriétés : on pense à l'inauguration du nouveau centre du visiteur dans le moulin et du nouveau circuit de visite en 2016, ainsi qu'aux travaux récemment débutés au sud du moulin, mais aussi à son soutien pérenne à notre association gestionnaire. Pour elle, c'est aussi une marque de confiance et un aboutissement et, en ce sens, une reconnaissance de son travail de maintenance, d'accueil et de valorisation : un modèle qui allie harmonieusement le soutien public et l'initiative privée au service de la préservation et du développement de l'abbaye. L'unicité de propriété aujourd'hui rétablie permet aussi – enfin – de penser le site, son entretien et son devenir de façon globale.

Ce travail pour l'Abbaye, vous y contribuez en tant qu'Amis, par votre soutien, votre présence, votre fidélité et vos encouragements. Nous nous réjouissons de vous retrouver bientôt lors des manifestations qui vous sont proposées cette année !



Michel Dubuisson
Directeur adjoint
10 avril 2025

Devenir Ami de l'Abbaye

Une carte à offrir ou à s'offrir...

Hormis l'accès libre aux ruines (hors événements), vous bénéficiez également de nombreux avantages :

- participation à des manifestations réservées aux membres (voyages, soirées, etc.) ;
- réductions sur le programme culturel ;
- 10 % de réduction sur notre librairie et boutique (hors food)

Tarifs d'affiliation annuel :

25 € pour une carte individuelle

45 € pour une carte familiale (valable pour toutes les personnes vivant sous un même toit)

Merci d'effectuer votre virement sur le compte n° 068-2069039-56 (BIC : GKCCBEBB) de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville en indiquant « carte Amis » en communication.

Votre carte de membre vous sera envoyée ensuite par la poste. Si l'adresse d'envoi ne correspond pas à l'adresse mentionnée sur le virement, merci de nous le signaler.

Adresse de contact : Anne Marlier - asbl Abbaye de Villers-la-Ville

Rue de l'Abbaye, 55 – 1495 Villers-la-Ville
Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be / www.villers.be

Jeu

Spécialiste en archéanthropologie, Mathilde Daumas est depuis 2024 Docteure en Sciences Biomédicales et Pharmaceutiques (ULB), après avoir défendu une thèse sur la nécropole de l'abbaye cistercienne des Dunes de Coxyde. Les fouilles réalisées sur place ont livré plus de 1200 squelettes, en partie conservés à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et dont ils constituent l'une des collections phares. Cette recherche interdisci-

plinaire apporte une contribution à la compréhension de la nécropole de l'abbaye, mettant en lumière la complexité de la vie quotidienne, des pratiques funéraires et des structures sociales de cette communauté médiévale.

18h30 Conférence

19h30 Dîner

Apéritif – Duo de fondu crevettes grises, friture de persil et salade croquante – Bar sur peau, crème de butternuts et purée de rave – Café glacé – ½ bouteille de vin/ pers – Eau plate et gazeuse



Date	Jeudi 15 mai à 18h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis
Clôture des inscriptions	Jeudi 8 mai
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 15 mai ». Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis

Jeudi 19 juin à 18h30 : Identité et appartenance dans les Pays-Bas méridionaux aux 16e et 17e siècles



Aux 16^e et 17^e siècles, les Pays-Bas méridionaux font partie d'un ensemble politique planétaire, celui de la couronne d'Espagne et de l'Empire habsbourgeois, de Bruxelles à Lima en passant par Madrid. Une puissante zone tampon

entre les royaumes de France et d'Angleterre et, à partir de 1581, les Provinces Unies. Quels sont les mécanismes de définition des individus dans cet espace frontalier original et mouvant au gré des conflits, relevant de l'empire mondial et composite des Habsbourg, à la croisée des tensions confessionnelles et internationales des 16^e et 17^e siècles ? Réponse avec Marie Kervyn, enseignante d'Histoire Moderne à l'ULB (source : La Première).

18h30 Conférence
19h30 Dîner

Apéritif – Brochette de scampis au chicon confit – Choucroute de poisson au poivre rose – Moelleux au chocolat – Café/thé – ½ bouteille de vin/ pers – Eau plate et gazeuse

Date	Jeudi 19 juin à 18h30
Lieu	Moulin de Villers

Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis
Clôture des inscriptions	Jeudi 12 juin
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 19 juin ». Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis

Jeudi 10 juillet à 21h : « La Belle et la Bête » à l'abbaye de Villers



Une jeune fille appelée « Belle » se sacrifie pour sauver son père, condamné à mort pour avoir cueilli une rose dans le domaine d'un terrible monstre. Contre toute attente, la Bête épargne la Belle et l'invite à vivre

dans son château, non sans lui demander inlassablement de l'épouser, ce que la Belle refuse. Elle s'aperçoit néanmoins que, derrière les traits de l'animal, souffre un homme victime d'un sortilège et elle va l'aider en l'en sortant. Cette fable romantique sera intégrée au mystère du site de l'Abbaye de Villers dans une adaptation théâtrale fantasmagorique du conte original de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve (1740).

Comme chaque année, Del Diffusion propose un prix d'entrée avantageux pour les Amis lors de l'avant-première de cette nouvelle production théâtrale d'été.

Date	Jeudi 10 juillet à 21h
Lieu	Abbaye
Tarif	35 €/pers (au lieu de 45 €)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be
Clôture des inscriptions	Jeudi 12 juin
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 10 juillet ».

Jeudi 11 septembre à 18h30 : La gestion de l'eau dans les établissements religieux brabançons au Moyen Âge

Diplômée d'un master en Histoire et d'un master en Histoire de l'Art et Archéologie, Emeline Martin est assistante



et doctorante au Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'ULB. Dans le cadre de son mandat d'assistante, elle est notamment responsable d'opérations de terrain sur le chantier archéologique de l'ancienne abbaye cistercienne de Preuilly. Elle viendra nous présenter l'avancement de sa recherche doctorale qui porte sur les fonctions et la gestion de l'eau au sein d'établissements monastiques et canoniaux en Brabant à l'époque médiévale. Elle s'intéresse notamment aux abbayes de Villers-en-Brabant, de la Cambre, de Forest ainsi qu'au prieuré du Rouge-Cloître.

18h30 Conférence

19h30 Dîner

Apéritif – *Rosace de sole farcie, crème aux herbes fraîches*
– *Suprême de pintade aux lardons et vin blanc, pommes duchesses* – *Verrine duo choco* – *Café/thé* – *½ bouteille de vin/pers* – *Eau plate et gazeuse*

Date	Jeudi 11 septembre à 18h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis
Clôture des inscriptions	Jeudi 4 septembre
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 11 septembre ». Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis

Du dimanche 5 octobre au vendredi 10 octobre : Entre la France et la Suisse, destination le Lac Léman



Attention : le programme présenté ci-dessous est encore susceptible de modifications ponctuelles.

Dimanche 5 octobre

Rendez-vous à Villers à 8h15

Route en matinée et déjeuner

Visite de l'ancienne abbaye Saint-Colomban à **Luxeuil** et de ses fouilles archéologiques.

Arrivée en fin d'après-midi sur les bords du **Lac de Saint-Point**. Installation au Complexe hôtelier Le Lac*** 65 grande rue, 25160 Malbuisson Tél +33 (0)3 81 69 34 80 -

www.complexe-le-lac.fr

Dîner à l'hôtel

Lundi 6 octobre



Départ de l'hôtel
Visite de l'abbatiale de **Romainmôtier** dans le village du même nom, fondée au 5^e s. par saint Romain et passée aux moines de

Cluny au 10^e s.

Visite de **Montheron**, ancienne abbatale cistercienne devenue temple protestant, et concert par son organiste titulaire.

Déjeuner

Découverte de la région sous la direction de Laurent Auberson (historien et archéologue) et visite de la chapelle de l'ancien cellier de Montheron au **Dézaley**.

Passage par **Chexbres** (achat de vin possible).

Installation à l'hôtel L'Arc en ciel*** (18 Place de Crête, 74200 Thonon-les-Bains – tél 04 50 71 90 63 – www.hotelarrencielthonon.com), sur la rive méridionale du Lac Léman

Dîner

Mardi 7 octobre



Passage et arrêt à **Meillerie**. Ce village inspira Rousseau pour certaines scènes de la *Nouvelle Héloïse*.

Visite de **Saint-Maurice**. Blottie au pied d'une immense falaise, cette abbaye (6^e siècle) est le plus ancien monastère d'Occident toujours en

activité.

Déjeuner

Visite de la station d'Evian-les-Bains, la « perle du Léman ».

Visite de **l'exposition** : « Paris – Bruxelles, 1880-1914, l'effervescence des visions artistiques » au Palais Lumière.

Retour à l'hôtel

Dîner

Mercredi 8 octobre

Visite du village médiéval d'**Yvoire**.



Visite des ruines de l'abbaye cistercienne d'**Aulps** sous la direction d'Arnaud Delerce qui y a consacré sa thèse doctorale.

Déjeuner

Départ pour Abondance

En dessert, **conférence-dégustation** sous la houlette d'Arnaud Delerce, auteur de l'ouvrage *Tout un fromage ! Reblochon, abondance, raclette : la véritable histoire des fromages des Alpes*.

Visite de l'abbaye d'**Abondance**, maison augustinienne réputée pour ses fresques et qui eut un grand rayonnement régional.

Retour à l'hôtel et dîner

Jeudi 9 octobre



Départ de l'hôtel
Visite du site de l'abbaye cistercienne de **Bonmont** au pied du Jura vaudois.
Déjeuner
Visite de **Baume-les-Messieurs**, abbaye impériale nichée dans un site

naturel exceptionnel.

Départ pour la Champagne-Ardenne

Installation à l'hôtel Le Val Moret (90 rue du Maréchal Leclerc 10110 Magnant tél + 33 3 25 29 85 12 - <https://le-val-moret.com/>)

Dîner

Vendredi 10 octobre

Départ de l'hôtel

Visite du **Musée Guerre et Paix** à Novion-Porcien. Ce musée offre en un même lieu la compréhension unique des trois derniers conflits qui ont marqué la France et l'Europe.

Déjeuner

Passage par **Signy-l'Abbaye**, dont le nom quasiment seul préserve le souvenir de l'abbaye cistercienne aujourd'hui disparue mais renommée dans l'ordre pour avoir accueilli Guillaume de Saint-Thierry.

Retour à Villers en début de soirée.

Date	Du dimanche 5 au vendredi 10 octobre
Lieu	Lac Léman
Tarifs	Double : 1350 €/pers – Single : 1550 €/pers. Ce prix comprend le transport en autocar, l'hébergement, les taxes de séjour, les petits déjeuners (sauf le 5/10), les déjeuners (sauf le 5/10) et dîners (boissons comprises), les entrées aux sites, les visites guidées, l'assurance annulation et assistance. Non compris : petit déjeuner et déjeuner du 5 octobre, pourboire du chauffeur.
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Merci de bien communiquer lors de votre inscription les noms, prénoms et dates de naissance de tous les participants.
Clôture des inscriptions	Vendredi 30 mai
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement d'un acompte de 250 €/pers sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « Voyage ».

Jeudi 20 novembre à 18h30 : Une christianisation imparfaite...

JEAN-PIERRE
DEVROEY
**DE LA GRÊLE
ET DU TONNERRE**
Histoire médiévale des imaginaires paysans
L'UNIVERS DE L'HISTOIRE
SEUIL



Jean-Pierre Devroey est Membre de l'Académie royale de Belgique et Professeur émérite au Département d'Histoire, Arts et Archéologie de l'ULB (Centre de recherche sociAMM – Sociétés antiques, médiévales et modernes). Dans un récent ouvrage sous-titré « histoire médiévale des imaginaires paysans », il étudie un petit traité sur la grêle et le tonnerre composé vers 810 par Agobard, évêque de Lyon, dans lequel l'auteur critique ouvertement les croyances

des agriculteurs de son diocèse au sujet de ces phénomènes. Plutôt que de reconnaître la toute-puissance de Dieu, qui est, selon Agobard, la cause première des phénomènes météorologiques, les paysans lyonnais préfèrent s'en remettre à des individus dotés de pouvoirs magiques sur les forces de la nature. Agobard tente de prouver le caractère infondé de ces superstitions paysannes et rappelle qu'il vaut mieux payer la dîme à l'Église que de verser un tribut aux sorciers...

18h30 Conférence

19h30 Dîner

*Apéritif – Toast croquant aux champignons de Paris ,
beurre aux herbes – Brochette de bœuf, sauce béarnaise,
pommes croquette – Tiramisu au spéculoos – Café/thé –
½ bouteille de vin/ pers – Eau plate et gazeuse*

Date	Jeudi 20 novembre à 18h30
Lieu	Moulin de Villers
Tarifs	Conférence seule : 5 €/pers (Ami) ou 10 €/pers (extérieur) Conférence + apéritif + repas : 45 € pers (Ami) ou 50 €/pers (extérieur)
Inscriptions	Tél. 071/880.981 / a.marlier@villers.be Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis
Clôture des inscriptions	Jeudi 13 novembre
Paiement	Votre inscription sera confirmée seulement par le virement du montant dû sur le compte de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville n° 068-2069039-56 (IBAN : BE20 0682 0690 3956 – BIC : GKCCBEBB), avec la communication « 20 novembre ». Ou directement en ligne via l'adresse https://villers.be/fr/amis



Si vous aimez les soirées culturelles dans la salle des banquets du moulin de l'abbaye, et si vous avez l'âme d'un cinéphile, nous vous invitons vivement à découvrir les soirées-ciné qui y sont régulièrement organisées !
Voir <https://villers.be/fr/agenda>, sous l'onglet « ciné-club ».



L'Abbaye de Villers asbl remercie de leur soutien le Gouvernement wallon, la Wallonie, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), le Commissariat Général au Tourisme (CGT), la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Loterie nationale, la Province du Brabant wallon et la Régie des Bâtiments.

Éd. resp. : C. Delcour, directeur | Abbaye de Villers-la-Ville asbl